

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
800 Burrard Street, 2nd floor
800, rue Burrard, 2e étage
Vancouver
British Columbia
V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-9381

INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver
British C
V6Z 0B9

Title - Sujet HVAC and EMCS Work	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21C82-120411/B	Date 2013-08-26
Client Reference No. - N° de référence du client	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWY-005-7078
File No. - N° de dossier PWY-3-36028 (005)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-09-17	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pillay, Sal (PWY)	Buyer Id - Id de l'acheteur pwy005
Telephone No. - N° de téléphone (604) 775-9386 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-6633
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: CSC - Fraser Valley Institution - Abbotsford, BC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C82-120411/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-3-36028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente demande de propositions annule et remplace la demande précédente, numéro 21C82-120411/A, datée du 19 Juin 2013, la date de fermeture étant le 31 Juillet, à 14 h, heure avancée du Pacifique.

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

TPSGC limite la responsabilité de première partie de l'entrepreneur pour les travaux effectués dans les édifices bas, les édifices en hauteur ou les édifices patrimoniaux. Voir les modifications à la CG1.6 « Indemnisation par l'entrepreneur » de la R2810D aux conditions supplémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Code de conduite et attestations, documentation connexe
IP02	Documents de soumission
IP03	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP04	Visite des lieux
IP05	Révision des soumissions
IP06	Résultats de l'appel d'offres
IP07	Fonds insuffisants
IP08	Période de validité des soumissions
IP09	Documents de construction
IP10	Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) - R2710T (2013-04-25)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduites sur le site Web

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Code de conduite et attestations - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise - approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indu

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Limitation de la responsabilité
------	---------------------------------

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	Identification du projet
SA02	Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03	Offre
SA04	Période de validité des soumissions
SA05	Acceptation et contrat
SA06	Durée des travaux
SA07	Garantie de soumission
SA08	Signature

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C82-120411/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-3-36028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 CODE DE CONDUITE ET ATTESTATIONS - DOCUMENTATION CONNEXE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-04-25). La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

1.
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T(2013-04-25)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les « Instructions générales aux soumissionnaires » sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T « Instructions générales aux soumissionnaires », toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appels d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE DES LIEUX

Les entrepreneurs qui souhaitent visiter le site peuvent le faire en appelant Harpreet Bhatia au (604) 852-3802 pour planifier une heure.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T Instructions générales aux soumissionnaires ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le 604 775-9381.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en téléphonant au numéro de téléphone (604) 775-9384.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T des Instructions générales aux soumissionnaires.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de cinq (5), seront

fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

[Http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL](http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL)

Contrats Canada (Achats et ventes) <https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue>

Sanctions économiques canadiennes [Http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra)

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf)

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf)

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf)

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf)

Certificat d'assurance (formulaire PWGSC-TPSGC 357)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf)

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction

[Http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml)

TPSGC, Services de sécurité industrielle

[Http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html](http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html)

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html)

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/229.pdf>

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

La CG1.6 de la R2810D est supprimée et remplacée par le texte suivant:

CG1.6 Indemnisation par l'entrepreneur

1. L'entrepreneur exonère et indemnise le Canada des réclamations, demandes d'indemnisation, pertes, frais, dommages, actions, poursuites ou procédures se rapportant aux pertes subies par le Canada ou aux réclamations de tierces parties et découlant, de quelque façon que ce soit, des activités de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, dans la mesure où ces réclamations sont causées par des actes négligents ou délibérés ou des omissions attribuables à l'entrepreneur, ou à quiconque dont il est responsable en vertu de la loi.
2. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada pour chacune des pertes liées à la responsabilité de première partie est limitée comme suit :
 - a. en ce qui a trait à chacune des pertes pour lesquelles une assurance doit être fournie en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au plafond par sinistre, de l'assurance responsabilité civile des entreprises, comme il est indiqué aux exigences en assurance du contrat.
 - b. en ce qui a trait aux pertes pour lesquelles aucune assurance n'est requise, en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au montant le plus élevé entre le montant du contrat et 5,000,000\$, mais en aucun cas le montant ne doit être supérieur à 20,000,000\$.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les intérêts ni les frais de justice et ne sont applicables à aucune violation des droits de propriété intellectuelle ou des obligations de garantie.
3. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada, pour des pertes liées à la responsabilité de tierces parties n'est assujettie à aucune limite, y compris la totalité des frais qu'il devra engager pour se défendre en cas de poursuite par une tierce partie. Lorsque le Canada l'exige, l'entrepreneur doit défendre le Canada contre toute réclamation présentée par une tierce partie.
4. L'entrepreneur acquitte l'ensemble des redevances et des droits de brevet nécessaires à l'exécution du contrat et assume à ses frais la défense du Canada contre toutes les réclamations, actions ou procédures déposées ou intentées contre le Canada et alléguant que les travaux, ou toute partie de ceux-ci, réalisés ou fournis par l'entrepreneur pour le Canada portent atteinte à des brevets, modèles industriels, droits d'auteur, marques de commerce, secrets industriels ou autres droits de propriété susceptibles d'exécution au Canada.
5. Un avis écrit d'une réclamation doit être donné dans un délai raisonnable après que les faits sur lesquels est fondée cette demande deviennent connus.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis;
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales	R2810D (2013-04-25);
CG2 Administration du contrat	R2820D (2012-07-16);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D (2010-01-11);
CG4 Mesures de protection	R2840D (2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D (2010-01-11);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2860D (2013-04-25);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D (2008-05-12);
CG8 Règlement des différends	R2880D (2012-07-16);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D (2012-07-16);
CG10 Assurances	R2900D (2008-05-12);
Conditions supplémentaires;	
Conditions d'assurance	R2910D (2008-12-12);
Justes salaires et heures de travail -	
Conditions de travail	R2940D (2012-07-16);
Coûts admissibles pour les modifications	
de contrat sous CG6.4.1	R2950D (2007-05-25);
Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction	
 - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site
 Web:http://www.rhdcc-hrsdc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml.
4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C82-120411/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWY-3-36028

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Établissement de la vallée du Fraser pour femmes, 33344, chemin King, Abbotsford
(Colombie-Britannique)
Travaux de CVCA et de SCCSE

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné
ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la soumission de

_____ \$ excluant les taxes applicables .

(exprimé en chiffres)

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de **rente (30)** jours suivant la date de clôture de
l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le
Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents
du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les 31 décembre semaines à partir de l'avis
de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 -
Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales aux
soumissionnaires.

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C82-120411/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-3-36028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Signature

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C82-120411/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-3-36028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT
ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE**

***AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES
INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS***



Specification

Pretender Addendums to be included with Requisition 21C82-120411/B

Abbotsford, BC
33344 King Rd.
Fraser Valley Institution
Twenty Bed Living Unit

Bid Package for:

**MECHANICAL HVAC
(Divisions 23 & 25)**

Mechanical Addendums M2 and M3

Project No. R.052462.001
April 2013

INDEX

	Pages
Mechanical Pretender Addendums to be incorporated with the HVAC Bid:	
Mechanical Addendum No 2 -	2
Mechanical Addendum No 3 -	4

END OF INDEX

THE FOLLOWING CHANGES IN THE TENDER DOCUMENTS ARE EFFECTIVE IMMEDIATELY.
THIS ADDENDUM WILL FORM PART OF THE CONTRACT DOCUMENTS.

MECHANICAL ADDENDUM #M2

1. Refer to Tender Specifications Section 23 90 00 – Equipment Schedule, Pg. 5:
 - .1 3.0 Condensing Unit Schedule (For AHU-2):

Revise equipment tag as “CU-2”.

2. Refer to Tender Specifications Section 23 90 00 – Equipment Schedule, Pg. 6, 7:
 - .1 4.0 Heat Recovery Ventilator Schedule:

Delete Note 9.

Mechanical Questions Submitted to PWGSC

Question #1

The adjacent building is a Delta system. Has there been conversation of control system?

Answer to Question #1

Please elaborate what you mean by a “conversation”?

Per Section 25 05 01, 3.2.4, the building control system for the referenced project shall be integrated to the existing Delta front end system and OWS in the FVI Building A and the Central Heating Plant.

Question #2

Is the owner open to the idea of having 2 systems? The spec only says the system must be tied in to the existing Delta system.

Answer to Question #2

Having two different front ends would not be acceptable. The supplier may choose to supply a different front end (i.e. non-Delta) and replace the existing Delta front end such that there will only be one front end for the Institution, and provide additional training to the Institution.

Question #3

Does the controls have to be Delta?

Answer to Question #3

See response to Question #2.

Question #4

Are Domestic Hot Water Tanks to be included in tender price (Item 10.0 in Equipment Schedule)?

Answer to Question #4

Domestic hot water tanks are not to be included in the tender for HVAC / Controls.

Question #5

Is there a list of pre-approved controls contractors?

Answer to Question #5

There isn't a list of pre-approved controls contractors.

Question #6

I would like to request the Lochinvar SYNC boiler (SBN1000) to be reviewed as an equal to the specified boiler on this project. The SYNC boiler is a condensing boiler with stainless steel heat exchanger capable of handling 160PSI pressure. It features a 10:1 turndown ratio, very versatile venting option (up to 100ft intake and exhaust each), and qualifies for Fortis' efficient boiler rebate.

Answer to Question #6

It is the contractors' / suppliers' responsibility to ensure the proposed equipment would meet the specifications.

END OF MECHANICAL ADDENDUM #2

THE FOLLOWING CHANGES IN THE TENDER DOCUMENTS ARE EFFECTIVE IMMEDIATELY.
THIS ADDENDUM WILL FORM PART OF THE CONTRACT DOCUMENTS.

MECHANICAL ADDENDUM #M3

1. Refer to Tender Drawing M-3:
 1. Room 150:
 - (1) Add 1@ fire damper to exhaust grille (served by EF-3).
 - (2) Add 20ø condensate drain for HRV-1 and HRV-2, piped to floor drain.
 - (3) Add condensate drain for AHU-2 c/w trap, piped to floor drain. Size to match equipment condensate drain connection but not less than 20ø.
 2. Room 113: Add door grille DG-1, 20"x12".
 3. Specific Note 26, revise as follows: 2@ 125ø dryer vent c/w wall caps. Provide transition from 125ø rigid to 100ø semi-rigid duct at dryers. Maximum duct length (includes 1@ 100ø elbow plus 1@ 125ø elbow): 600mm (2 ft) of 100ø semi-rigid plus 6,000mm (20 ft) of 125ø rigid metal. Enclose dryer vents into fire rated enclosure (by General Contractor; coordinate with Corcan).
 4. Specific Note 34, revise DG-1 to DG-2 (fire rated).
 5. Room 112:
 - (1) Furnace FU-1; install condensate trap (furnished with furnace) and provide 20ø condensate drain (PVC) to in-line acid neutralizer (furnished by Contractor) and pipe to floor drain.
 - (2) Provide 25mm duct liner for return air plenum upstream of furnace.
 - (3) Provide hard-wired CO sensor conforming to CAN/CSA-6.19. Install per manufacturer's recommendations. Coordinate with Division 26 for power.
 - (4) Add 20ø condensate drain for HRV-3 c/w trap, piped to floor drain.
2. Refer to Tender Drawing M-6:
 1. Room 211: Add door grille DG-2, 20"x12".
 2. Specific Note 7, revise as follows: 2@ 125ø dryer vent c/w wall caps. Provide transition from 125ø rigid to 100ø semi-rigid duct at dryers. Maximum duct length (includes 1@ 100ø elbow plus 1@ 125ø elbow): 600mm (2 ft) of 100ø semi-rigid plus 6,000mm (20 ft) of 125ø rigid metal. Enclose dryer vents into fire rated enclosure (by General Contractor; coordinate with Corcan).
 3. Room 212:
 - (1) Furnace FU-2; install condensate trap (furnished with furnace) and provide 20ø condensate drain (PVC) to in-line acid neutralizer (furnished by Contractor) and pipe to floor drain.
 - (2) Provide 25mm duct liner for return air plenum upstream of furnace.
 - (3) Provide hard-wired CO sensor conforming to CAN/CSA-6.19. Install per manufacturer's recommendations. Coordinate with Division 26 for power.
 - (4) Add 20ø condensate drain for HRV-4 c/w trap, piped to floor drain.
 4. Delete 2@ 600x450 R/A duct in ceiling space. Add 600x1000 sidewall R/A grille type R-2 at shaft wall (south-facing). Extend R/A plenum into duct shaft and connect R/A duct

- riser to bottom of R/A plenum. Provide 25mm duct liner at R/A plenum. Bottom of grille @ 600 above finished floor. Blades to be parallel to short dimension of grille.
5. Room 233A: Relocate transfer air boot to the wall between Room 231/249.
 6. Add Note 16 as follows: "All transfer air boots on 2/F shall be complete with grilles (type R-2) at both ends. Grilles to match duct size."
3. Refer to Tender Specifications Section 23 73 11 "Air Handling Unit - Packaged":
 1. 2.2.1.3: Revise as follows: "Finish unit outside with rust resistant enamel coating."
 2. 2.2.2: Delete word "solid".
 3. Delete 2.8.3.1.
 4. 2.8.3.2: Add the following: "Filter shall be 100mm thick pleated type."
 5. 2.10.3.1: Revise "1.5mm" to "1.6mm".
 6. 2.10.3.2.2: Revise "copper" to "aluminum".
 7. 2.10.3.3.3: Revise "copper" to "aluminum".
 4. Refer to Tender Specifications Section 23 90 00 – Equipment Schedule, Pg. 6, 7:
 1. 4.0 Heat Recovery Ventilator Schedule:
 - (1) HRV-1, HRV-2: Revise "MCA = 20 amp" to "Total FLA = 15.5 amp". Revise supply and exhaust fans to 1/2 HP each.
 - (2) HRV-3, HRV-4: Revise "MCA = 4.5 amp" to "Total FLA = 4.5 amp".
 - (3) Delete Note 2.
 5. Refer to Tender Specifications Section 23 90 00 – Equipment Schedule, Pg. 8, 9:
 1. 5.0 Air Handling Unit Schedule:
 - (1) Delete Note 6.
 6. Refer to Tender Specifications Section 23 90 00 – Equipment Schedule, Pg. 12:
 1. 8.0 Grilles and Diffusers:
 - (1) Add DG-2: fire rated door grille, 18"x14" (unless otherwise noted), Z-blade louvers, mitered and welded corners, mineral bronze colour.
 7. Refer to Tender Specifications Section 25 05 01 "EMCS General Requirements":
 1. Add 3.2.5 as follows: "Controls Contractor shall include in tender price a one (1) day meeting with Departmental Representative to review the controls system and sequence of operations prior to submitting controls shop drawings."
 8. Refer to Tender Specifications Section 25 90 01 "EMCS Site Requirements, Applications and Systems Sequence of Operation":
 2. Boiler Control; Add 3.2.1.7 as follows: "Provide speed feedback for VFD's."

9. Refer to Tender Specifications Section 25 90 01 "EMCS Site Requirements, Applications and Systems Sequence of Operation":
 1. Boiler Control; Add 3.2.1.7 as follows: "Provide speed feedback for VFD's."
 2. AHU-1/2 Control:
 - (1) Add 3.2.3.3.4 as follows: "Provide duct static pressure transmitter in main duct (location to be field determined by Controls Contractor). High pressure limit switch at supply air duct shall be hard-wired to shut down unit. Provide speed feedback for VFD's."
 - (2) Revise 3.2.3.5.3 as follows: "BAS is used to modulate heating control valve to maintain the set discharge air temperature."
 - (3) Revise 3.2.3.7.1 as follows: "BAS is used to sequence the radiation control valve, air terminal unit damper and reheat control upon a demand for heating with the radiation being first on and last off, to maintain the set space temperature. Dual output signals or variable start points will be acceptable for sequencing valves."
 3. FU-1/FU-2 Control:
 - (1) Delete 3.2.5.3 "Low Temperature Thermostats" and sub-clause 3.2.5.3.1.
 - (2) Revise 3.2.5.4.3 as follows: "When there is a call for heat (average space temperature), enable the first stage of heating. When there is additional call for heat, enable the second stage of heating. The furnace controller will modulate the heating output by 10% every 5 minutes in conjunction with fan speed in response to demand on second stage of heat. Upon demand for cooling the heating shall be disabled".
 4. Revise 3.2.7 as follows:
 - .7 Exhaust Fans:
 - .1 EF-1, EF-3, EF-4 and EF-5 shall be started, stopped and monitored at the BAS system and shall operate as follows:
 - .1 EF-1: Provide room temperature sensor and motorized air intake damper. Cycle fan and maintain space temperature set point. Interlock damper with fan.
 - .2 EF-3: Provide room temperature sensor to cycle fan and maintain space temperature set point.
 - .3 EF-4 and EF-5: Provide space temperature sensors in attic and motorized air intake dampers (see drawing M-6). Cycle fan and maintain space temperature set point. Interlock damper with fan.
 - .2 EF-2 shall be started manually at wall switch (by Division 26). Provide motorized damper at transfer air duct, and close motorized damper when fan is enabled.
 5. Building Energy Metering:
 - (1) Add 3.2.9.3 as follows: "One (1) electrical power meter (w/ Modbus points) will be furnished by Division 26. Controls Contractor shall monitor provide wiring and monitor power consumption at DDC. Coordinate with Division 26 for details.

Review with Departmental Representative the points to be mapped (including but not limited to amperage and voltages for the three phases, power consumption, power factor, max/min values)."

6. Mechanical Room Ventilation System: Delete 3.2.12.2.
7. Add 3.2.14 as follows:
 - .1 Boiler Room (Room 150A) Ventilation:
 - .1 A hot water unit heater is controlled by the BAS to maintain the room set temperature.
 - .2 Provide 2@ motorized dampers. When space temperature exceed set point, open the motorized dampers for cross ventilation cooling.
10. Refer to Tender Specifications Section 25 90 02 "EMCS Point List/Schedules:
 1. AHU-1, AHU-2:
 - (1) Delete points: Final Filter P.D, Duct Smoke Detector
 - (2) Add AI point: Supply Fan Speed Feedback
 - (3) Add AI point: Return Fan Speed Feedback
 - (4) Add AI point: Duct Static Pressure
 - (5) Add DI point: High Limit Pressure Switch. Provide alarm at DDC.
 2. FU-1, FU-2:
 - (1) Delete points: Pre-Filter P.D., Final Filter P.D., Duct Smoke Detector, Low Temperature Thermostat, Gas Heating Valve, Gas Valve Status.
 - (2) Add AI points: Space temperature (typical of 4). Locate temperature sensors (w/ blank cover plate) in Room 103, 107, 109, 117, 203, 207, 209, 217.
 - (3) Add DO points: Heating Stage 1, Heating Stage 2.
 3. Pg. 10, Electrical Measurement & Monitoring in Main Elect. Room:
 - (1) Delete "Lighting" (2 AI points) and "Mechanical Equipment" (2 AI points)
 - (2) Add "1x Power Meter, Modbus points":

END OF MECHANICAL ADDENDUM #M3